

COMPTE-RENDU DE SEANCE ET RELEVÉ DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME DU SANCY Séance du 29 janvier 2018

Le **29 janvier 2018 à 14h30**, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire du Sancy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de Murat-le-Quaire, sous la Présidence de M. Gérard BRUGIERE, Président.

Date de la convocation : 16 janvier 2018

Nombre de conseillers : En exercice : **29** – Présents : **15** – Votants : **16**.

Présents : Gérard BRUGIERE, Président, Michel BABUT, Nicole BARGAIN, Christophe CHALANCHE, Joël CHARBONNEL, Stéphane CREGUT, Jean-François DUBOURG, Frédéric ECHAVIDRE, Sébastien GOUTTEBEL, Pascal MICHELIN, Amandine RANC, Annick RIBAL, Daniel ROUX, Patrick SEBY, Henri VALETTE.

Excusés : Éric BRUT, Elisabeth CROZET, Lionel GAY, Johan JACLARD, Jocelyne MANSANA, Loïc MESURE, Jacques PERRON, Patricia VERGNOL.

Absents : Alphonse BELLONTE, Michel CLECH, Jean-Michel FALGOUX, Etienne GUICHARD, Pierre MARLET, Pierre MOINS.

Pouvoirs : Lionel GAY à Gérard BRUGIERE.

Secrétaire de séance : Luc STELLY, Directeur de l'Office de Tourisme du Sancy.

En préambule, le Président informe l'assemblée de la démission de M. Claude VIENS représentant des villages de vacances et résidences de tourisme au sein du Conseil d'Administration.

Il conviendra à la Communauté de Communes du Sancy de désigner son remplaçant lors d'une prochaine réunion du Conseil Communautaire.

Le Président constate que le nombre de membres en exercice au Conseil d'Administration est porté à 29 et que le quorum est ramené à 15 personnes présentes.

Le Président procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

Le Président propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Régie « espaces publicitaires » : packs grands comptes
- Contrat pockets wifi

Le Président propose de retirer de l'ordre du jour :

- Le vote du compte de gestion et du compte administratif 2017
- L'affectation du résultat 2017

Pour les raisons suivantes :

- ✓ Le compte de gestion 2017 n'a pas été fourni à ce jour
- ✓ Vu que le Président doit se retirer pour le vote du compte administratif, le quorum ne sera alors pas atteint.

Le Conseil d'Administration valide ces propositions et l'ordre du jour est ainsi arrêté :

1. Régie Boutique : Nouveaux tarifs
2. Régie « espaces publicitaires » : packs grands comptes
3. Contrat pockets wifi
4. Site remarquable du goût de Saint-Nectaire : désignation de 2 représentants au Conseil d'Administration
5. Personnel : Décisions Ressources Humaines
6. Horizons : évolutions
7. Débat d'orientations budgétaires 2018
8. Qualité Tourisme : bilan annuel
9. Questions et Informations diverses

DELIBERATION N° 2018-01-29-001 - Régie de recettes « boutique » - Nouveaux tarifs

Le Président propose au Conseil d'Administration d'adopter les nouveaux tarifs des marchandises proposées ci-après qui seront vendues par le biais de la régie de recettes « Boutique » :

Marchandises taxées 20 %			Prix de vente TTC	Prix de vente HT	
Sac Tibou		2018	3.50 €	2.92 €	
Sac Tibou	Prix promo	2018	3.00 €	2.50 €	
Tee-shirt enfant		2017	Prix promo	7.00 €	5.83 €

Après examen et délibéré, le Conseil d'Administration, à **L'UNANIMITE**, adopte les nouveaux tarifs proposés ci-dessus.

DELIBERATION N° 2018-01-29-002 - Régie de recettes « espaces publicitaires » - Packs publicités Activités 2018

Le Président propose au Conseil d'Administration d'adopter la proposition de mise en place de packs publicités Activités 2018.

Ces packs seraient réservés aux prestataires d'activités.

Ils seraient utilisés pour la promotion d'un prestataire unique, pas de partage possible avec un autre prestataire.

PACK	CONTENU	TARIF HT	TARIF TTC
Pack A	1 à 5 fiches sur APIDAE 1 Formule 1 page Hiver ou Eté dans le guide Sancy Bienvenue Diffusion de la documentation annuelle 1 Spot Sancy TV 10 secondes Hiver ou Eté 20% de réduction sur un produit supplémentaire	1 345.00 €	1 614.00 €
Pack B	1 à 10 fiches sur APIDAE 1 Formule 1 page Hiver dans le guide Sancy Bienvenue 1 Formule 1 page Eté dans le guide Sancy Bienvenue Diffusion de la documentation annuelle 1 Spot Sancy TV 10 secondes Hiver 1 Spot Sancy TV 10 secondes Eté 20% de réduction sur un produit supplémentaire	2 706.00 €	3 247.20 €
Pack C	1 à 10 fiches sur APIDAE 2 Formules 1 page Hiver dans le guide Sancy Bienvenue 2 Formules 1 page Eté dans le guide Sancy Bienvenue Diffusion de la documentation annuelle 1 Spot Sancy TV 20 secondes Hiver 1 Spot Sancy TV 20 secondes Eté 20% de réduction sur un produit supplémentaire	4 755.00 €	5 706.00 €

Après examen et délibéré, le Conseil d'Administration, à **L'UNANIMITE**,

- Adopte les packs publicités Activités 2018 tels que proposés ci-dessus dans leur contenu ainsi que les tarifs proposés.
- Décide que ces packs seront réservés aux prestataires d'activités
- Décide que ces packs ne seront utilisables que par un prestataire unique et ne pourront faire l'objet d'un partage entre plusieurs prestataires.

DELIBERATION N° 2018-01-29-003 – Contrat pockets wifi

Le Président soumet à l'approbation du Conseil d'Administration un projet de contrat de prestations de services entre la société HIPPODEV et l'Office de Tourisme du Sancy.

Ce projet porte sur la location d'appareils de télécommunication sans fil dénommés « pockets wifi ».

La société HIPPODEV confie à l'Office de Tourisme la gestion de la location des appareils aux vacanciers en contrepartie du versement d'une redevance mensuelle sur le prix de vente des locations réalisées.

Le montant du calcul de la redevance est exposé en annexe du projet de contrat.

Après examen et délibéré, le Conseil d'Administration, à **L'UNANIMITE**, approuve le projet de contrat tel que proposé en annexe et autorise le Directeur de l'Office de Tourisme à signer le contrat avec la société HIPPODEV.

DELIBERATION N° 2018-01-29-004 – Site remarquable du goût de Saint-Nectaire : désignation de 2 représentants au Conseil d'Administration

L'association « Site remarquable du goût » de Saint-Nectaire nous a demandé de désigner deux représentants de l'Office de Tourisme pour siéger au sein de son Conseil d'Administration.

Après examen et délibéré, le Conseil d'Administration, à **L'UNANIMITE**, désigne Messieurs Daniel ROUX et Luc STELLY comme représentants de l'Office de Tourisme du Sancy au sein du Conseil d'Administration de l'association « Site remarquable du goût » de Saint-Nectaire.

Personnel – Décisions Ressources Humaines

Le Conseil d'Administration met à jour le tableau des effectifs.

Horizons : évolutions

Le Directeur annonce le départ de Magalie VASSET pour un autre projet professionnel. Elle sera remplacée par Guillaume ROCHON à la mi-février.

Comme évoqué lors du présent Conseil d'Administration, le Directeur propose d'évoquer quelques pistes d'évolution pour le festival Horizons.

Après débat, le Conseil d'Administration arrête les décisions suivantes :

- ✓ Concernant l'inauguration de l'évènement :
 - Organisation d'une soirée (à la place de la journée habituelle) mi-juin avec présence des artistes + des invités + du public payant. Les œuvres seront présentées au fil de la soirée via une vidéo et des moments d'échange avec les artistes ponctueront la soirée.
 - Excursion d'une journée sur invitation (nombre limité) pour visite des œuvres. Elle pourrait se dérouler plusieurs jours avant la soirée inaugurale et permettrait de rencontrer éventuellement les artistes en train de travailler à l'installation de leur œuvre.
- ✓ Création d'un groupe fermé Facebook des bénévoles Horizons

Concernant l'invitation d'un artiste de renom tous les 3 ans, il est décidé d'en débattre avec le bureau de la Communauté de Communes.

Débat d'orientations budgétaires 2018

Après un point budgétaire sur l'année écoulée, le Directeur fait part de certaines observations qui impacteront le budget 2018 :

En recettes de fonctionnement :

Le montant de l'excédent 2017 à reporter sera inférieur à celui de 2016

Le montant de la subvention versée par la Communauté de Communes du Sancy sera diminué de 146 000 €

Le Conseil d'Administration fixe le produit attendu pour la taxe de séjour 2018 à 1 000 000 €

Recettes nouvelles : La vente de carte Sancy (décision du 7 décembre 2017)

Vente de billetterie : commission réévaluée ou frais de réservation ? Une proposition sera faite au prochain Conseil d'Administration.

Recettes supprimées : les commissions de la centrale de Réservation (décision du 31 août 2017).

En prenant en compte tous ces éléments, il faut prévoir une baisse de notre budget primitif en recettes.

En dépenses de fonctionnement :

Les crédits ouverts sur la section des dépenses 2018 seront donc en diminution par rapport aux crédits ouverts en 2017.

Il est décidé :

- D'affecter le CICE d'un montant de 14 931 € à de la formation
- De prévoir le versement d'indemnités de fin de carrière pour un montant de 15 000 €
- En communication :
 - ↳ De reporter le reliquat des crédits non consommés en communication en 2017 soit 83 200 € sur les dépenses de communications 2018
 - ↳ La répartition du budget par saison : 60 % printemps/été/automne / 40 % hiver
 - ↳ La communication se fera à l'échelon national et régional. Pas d'action en local
 - ↳ La reconduction des Instants VIP dans une version modifiée. La carte sera reconduite.
- Événementiel : Projet d'un événement « rando » : Il est proposé de mettre en place un groupe de réflexion Communauté de communes / Office de Tourisme pour travailler sur ce projet qui fera quoiqu'il en soit l'objet du versement d'une subvention complémentaire pour sa réalisation.

En dépenses d'investissement :

Il est proposé de prévoir d'ores et déjà :

- L'achat d'écrans (9 000 €)
- La mise en place de la téléphonie centralisée (15 000 €)
- L'acquisition de matériel bureautique et informatique (10 000 €)

Qualité Tourisme : bilan annuel

Le bilan n'étant pas terminé, le Directeur propose de reporter ce point à la prochaine réunion.

Questions et informations diverses

Réunion SADI (Schéma d'Accueil et Diffusion de l'Information)

Le Directeur informe l'assemblée qu'une réunion de présentation à destination des membres du Conseil d'Administration et des Maires de la Communauté de Communes du Sancy est programmée le mercredi 14 mars 2018. La MONA viendra présenter le travail réalisé.

Une convocation à cette réunion sera transmise prochainement.

Tournage publicité Hiver

Le Directeur indique que le tournage de la version hiver de la publicité à destination de la TV est prévu du 6 au 8 février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.

Compte-rendu affiché le 12 février 2018